

Consentement au don d'organe entre personnes vivantes en l'absence d'urgence vitale (Formulaire 15427*02)

Accéder au Formulaire – Cerfa 15427*02

- Don du sang – Don d'organe d'une personne vivante



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00